

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MAI 2025**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 16

Date de convocation : 20/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle Cesny-Les-Sources, légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, en nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Cesny-Bois-Halbout, sous la présidence de Monsieur VANRYCKEGHEM Jean, Maire.

Etaient présents : Noële BREARD, Damien CARREY, Mélanie CHANU, Valérie FOUREY, Christine HUBERT-BENDZYK, Lydie LEROUXEL, Jean-Charles MARIE, Antoine MARTEL, Isabelle ONRAED, Louis QUIRIE, Daniel SIMON, Jean VANRYCKEGHEM, Béatrice VILEY, Bernard VIVET.

Absents excusés : Jean-Christophe LETAVERNIER, Marie-Line DANDOIS, Géraldine PERRIN, Patricia COMPERE donnant pouvoir à Valérie FOUREY, Jacques LEGROS donnant pouvoir à Daniel SIMON.

Madame Isabelle ONRAED a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'ajout à l'ordre du jour les deux points suivants :

- 1 – Modification des statuts du syndicat mixte Eaux Sud Calvados
- 2 – Demande de subvention de l'association « Route européenne des chevaux de trait en Suisse Normande »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide d'adopter l'ajout à l'ordre du jour les deux points présentés ci-dessus par Monsieur le Maire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 AVRIL 2025

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 22 avril 2025 a été envoyé pour lecture à chaque conseiller et il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce procès-verbal.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des votants, le procès-verbal du 22 avril 2025.

025/2025 - TRAVAUX BOULANGERIE 14 PLACE DE LA MAIRIE A CESNY-BOIS-HALBOUT : EXAMEN DES DEVIS

Monsieur le Maire informe que l'acte d'acquisition du bâtiment situé 14 Place de la Mairie a été signé le 6 mai 2025 chez le notaire. Par conséquent, les travaux de rénovation pour l'installation de la boulangerie peuvent être réalisés.

Des devis ont été sollicités auprès d'entreprises locales pour des travaux de plomberie, d'électricité, de maçonnerie et de couverture.

Après examen des devis et en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de :

- Retenir les entreprises suivantes :
 - ✓ **Lot plomberie :**
 - Entreprise SARL FOUQUES : 6 047,85 € HT soit 7 257,42 € TTC
 - ✓ **Lot électricité :**
 - Entreprise EI CDB- ELECTRICITE : 12 930,10 € HT soit 15 516,12 € TTC
 - ✓ **Lot maçonnerie (rampe d'accessibilité + raccordement extérieur eaux usées) :**
 - Entreprise LAUDIER : 4 243,91 € HT soit 5 092,69 € TTC
 - ✓ **Lot couverture (conduit de cheminée) :**
 - Entreprise Couverture Suisse-Normande : 2 028,35 € HT soit 2 231,19 € TTC
- Autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

026/2025 - ADHESION A L'ASSOCIATION ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport)

Monsieur le Maire et Madame Onraed ont reçu Mr Niewiadomskyj, représentant de l'association ANDES pour une présentation de cette association. Elle regroupe des élus en charge du sport dans leur commune.

Ses objectifs sont de :

- Resserrer les liens et de renforcer les échanges entre les communes par l'intermédiaire de leurs élus chargés des sports et de l'animation sportive, afin de favoriser le partage des expériences en matière de développement des activités sportives sur le plan communal, départemental, régional et national.
- Assurer la défense des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, y compris par voie d'action ou d'intervention en justice.
- Assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, du mouvement sportif, des organismes d'aménagement des normes des équipements sportifs et d'homologation des enceintes sportives et de sécurité des manifestations sportives.
- Constituer un organe de réflexion consultatif en matière de gestion, d'organisation des activités physiques et sportives, de concertation et négociation avec tous les organismes ayant une influence sur la vie sportive communale.

Le montant annuel de la cotisation est fixé en fonction du nombre d'habitants (1433 habitants pour la commune). Pour 2025, la cotisation s'élève à 121 €.

D'autre part, il convient de désigner des représentants de la Commune auprès de cette association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de :

- Adhérer à l'association ANDES et s'engage à verser la cotisation pour 2025.
- Désigner les représentants suivants :
 - ✓ Représentant titulaire : Jean VANRYCKEGHEM
 - ✓ Représentant suppléant : Jean-Charles MARIE

027/2025 - DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION THURY BASKET SUISSE-NORMANDE

Monsieur le Maire informe qu'une demande de subvention pour l'association Thury Basket Suisse-Normande a été reçue en mairie le 15 mai 2025, après le vote du budget. Cela concerne 18 enfants, habitant la commune, licenciés dans ce club.

Il est rappelé que lors du vote des subventions, il a été prévu une somme un peu plus importante afin de prévoir les demandes retardataires pour lesquelles la Commune a l'habitude d'octroyer une subvention les années précédentes.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal une aide financière qui peut être accordée à cette association malgré la demande tardive. Il est rappelé que cette association doit participer à la fête du sport prévue sur la commune début septembre 2025.

La subvention serait d'un montant de 540 € pour 18 enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de :

- Octroyer une aide financière d'un montant de 540 € au profit de l'association Thury Basket Suisse-Normande.
- Autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour le versement de cette subvention.

028/2025 - DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION « ROUTE EUROPEENNE DES CHEVAUX DE TRAIT EN SUISSE-NORMANDE »

Monsieur le Maire informe qu'une demande de subvention pour l'association « Route européenne des chevaux de trait en Suisse-Normande », a été faite courant février 2025. Cette association organise du 18 au 24 août 2025 les journées européennes du cheval de trait avec l'accueil d'équipes de Belgique, France, Luxembourg et Suisse. Des épreuves spécifiques et des parcours routiers seront organisés pour des attelages en paire. Une étape est prévue sur la commune de Cesny-Bois-Halbout le 22 août.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'accorder une aide financière d'un montant de 100 € à cette association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de :

- Octroyer une aide financière d'un montant de 100 € au profit de l'association « Route européenne des chevaux de trait en Suisse-Normande ».
- Autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour le versement de cette subvention.

029/2025 - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE EAUX SUD CALVADOS

Monsieur le Maire informe que le syndicat mixte Eaux Sud Calvados a modifié ses statuts par délibération du 19 mars 2025. Ces modifications des statuts doivent être adoptées par les communes membres du syndicat dont la Commune de Cesny-Les-Sources.

Les modifications des statuts sont les suivantes :

- ✓ Changement de localisation du siège : 5 000 avenue de la Crosse à Falaise
- ✓ Prise en compte de la création de la Commune nouvelle de Cesny-Les-Sources
- ✓ Prise en compte de la compétence de l'eau potable par la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de :

- Adopter les modifications des statuts du syndicat mixte Eaux Sud Calvados présentées ci-dessus.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Réhabilitation ancien EHPAD et sa chapelle :**

Un point financier a été fait ce jour avec Mme Lepoutier, la conseillère aux décideurs locaux de la Trésorerie de Falaise. Elle va transmettre dans les jours prochains à la commune le rapport de son analyse financière pour envisager la faisabilité du projet de la réhabilitation de l'ancien EHPAD et sa chapelle qui a priori est envisageable.

Les demandes de subventions pour la restauration de la chapelle auprès de la DRAC et du Conseil Départemental au titre du patrimoine doivent être réalisées sur la base de devis et non d'une estimation du cabinet d'architectes. De ce fait, il est nécessaire de faire l'appel d'offres pour les travaux de restauration de la chapelle afin de demander les subventions.

➤ **Schéma directeur du zonage d'assainissement collectif :** Monsieur le Maire informe que l'enquête publique pour le schéma directeur d'assainissement collectif se déroulera du 23 juin 2025 au 23 juillet 2025. Le commissaire enquêteur a été nommé, Monsieur Claude Madeleine et ses permanences seront à la mairie de Cesny-Bois-Halbout les :

- ✓ Lundi 23 juin de 9 h à 12 h
- ✓ Mardi 1^{er} juillet de 16 h à 19 h
- ✓ Samedi 12 juillet de 9 h à 12 h
- ✓ Mercredi 23 juillet de 9 h à 12 h

➤ **Création d'un comité des fêtes sur le territoire communal :** Monsieur le Maire informe qu'une réunion publique a eu lieu le 20 mai 2025 à la salle des fêtes de Cesny-Bois-Halbout à l'initiative de Messieurs Régis ROYER et Gaëtan TIHY afin de débattre pour la création d'un comité des fêtes sur le territoire communal. Suite à cette réunion, a été élu le bureau du Comité des fêtes de Cesny-Les-Sources composé de 7 membres.

➤ **Défense incendie :** Monsieur le Maire informe que la réserve incendie au lieu-dit « La Ville » à Placy ne peut plus être réalisée comme initialement prévu. Une solution est proposée au niveau du parking de l'église pour la création d'une réserve enterrée. La faisabilité de cette réserve est à l'étude par la SAUR et le SDIS.

➤ **Mutuelle communale :** Madame ONRAED informe qu'une réunion publique d'information a eu lieu le 13 mai 2025 à la salle des fêtes de Cesny-Bois-Halbout en présence de la Mutuelle Familiale de Normandie. 13 personnes ont assisté à cette réunion publique et 9 personnes ont pris rendez-vous avec cette mutuelle. Une convention de partenariat sera signée entre le CCAS de Cesny-Les-Sources et la Mutuelle Familiale de Normandie. Il est précisé que les rendez-vous ont lieu dans la salle des fêtes de Cesny-Bois-Halbout et sont destinés aux habitants de la Commune de Cesny-Les-Sources.

- **Manifestations à venir** : Monsieur le Maire informe que l'ARA, association à Placy, organise sa manifestation annuelle « Art et Jardins » le 15 juin 2025 à partir de 10 h 00. Le même jour, une course cycliste est organisée par le Club Vélo de Caen dont le départ et l'arrivée se feront Rue Michel Jean à Cesny-Bois-Halbout.
- **Prochaine réunion du Conseil Municipal** : le 17 juin 2025 à 19 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.